

Visuel : plan du réseau d'assainissement : commune d'AUDENGE

Légende : "Application possible : rechercher les canalisations de plus de 20 ans dans une zone donnée, obtenir leur diamètre, le nom du constructeur, etc." (ici pour la commune d'Audenge)

> Pour permettre aux Offices de Tourisme de valoriser l'information touristique

Visuel : l'ortho + des données touristiques diverses.

Légende : "Visualiser dans une base d'informations touristiques tous les hôtels à proximité des pistes cyclables".

Le saviez-vous ?

Le SIG c'est :

100 000 parcelles cadastrales numérisées

1000 km de réseau.

L'orthophotoplan (300 photos de 2 km sur 2).

Un zoom maximal permet de visualiser les voitures, leurs couleurs et les panneaux de signalisation de n'importe quelle commune !

Un chiffre

La conceptualisation et le développement du SIG ont coûté 620 000 € HT soit 750 000 € TTC en 6 ans.

Trois questions à Yves Foulon :

Maire d'ARCACHON, Président de la Commission travaux terrestres du SIBA

Quel est l'intérêt du SIG pour les services urbanismes des Communes du Bassin

Le logiciel, mis à disposition par le SIBA, permet aux services urbanismes des communes membres d'obtenir sur un document unique : des plans cadastraux assortis de données alphanumériques (noms des propriétaires, etc.), du réseau d'assainissement des eaux usées (canalisations, regards), du réseau d'eau potable, du PLU approuvé, d'une carte IGN et prochainement d'un plan de la ville numérisé !

Et pour la communication touristique ?

Cette mine d'informations sera bientôt exploitable par les Offices de Tourisme. Ils pourront, en effectuant une recherche multicritères dans la base de données, répondre en quelques clics à des questions du type : "quels sont les meublés de tourisme se situant à moins de 500 m de la plage ou du centre ville ?"

D'autres applications sont-elles possibles ?

Une évolution du SIG a été initiée l'an dernier avec la commune de Lège-Cap Ferret qui a pu, grâce au système, gérer au plus près la pose et l'attribution de ses corps morts. Une belle réussite qui sera peut être généralisée aux autres communes du Bassin. Encore une fois, le SIBA a tenu son rôle : investir, moderniser... pour anticiper !

Oui. Le tourisme est l'un des moyens de renforcer le développement économique. C'est un cercle vertueux : mieux nous valorisons l'accueil touristique, plus les visiteurs ont envie de profiter de nos équipements. Il faut être fier de cette activité économique.

En quoi une marque peut-elle aider à faire la promotion du Bassin ?

La marque est le meilleur moyen d'élaborer une communication touristique durable et concurrentielle. Notre logo et notre nom sont porteurs d'une identité forte qui nous distingue de la concurrence. Nous vendons nous aussi un produit : notre marque, c'est nous, c'est notre territoire !

"L'accessibilité du Bassin"... Pourquoi avoir choisi ce thème pour la campagne 2006 ?

Aujourd'hui communiquer sur "le Bassin à voir" ne suffit plus. En 2007, le SIBA vantera les mérites du "Bassin à vivre". Nous n'incitons pas les foules à venir s'installer définitivement ici, mais nous voulons que les visiteurs profitent de nos infrastructures et des activités touristiques à l'année. Relier Paris et Arcachon en train ou en avion est devenu très facile.

[Page 6 / LE SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE]

Avec le SIG, la carte est le territoire !

Le SIG (Système d'Information Géographique) est un ensemble de nouvelles technologies permettant de créer, gérer, mettre à jour et reporter des données à caractères géographiques sur des cartes. Ce système, mis en place par le SIBA en 2001, a été rapidement décliné dans les services urbanismes et techniques des mairies du Bassin. C'est désormais un outil irremplaçable...

Le Bassin vu du ciel

L'accumulation, le classement et l'archivage des données géographiques sur papier étaient devenus trop fastidieux. La solution ? Numériser le cadastre et réaliser des clichés photographiques aériens de tout le territoire - des orthophotoplans d'une précision de 20 cm puis les stocker dans un serveur. Mais le SIG c'est bien plus qu'une simple carte du territoire.

De l'image et de l'info

Toutes ces données sont disponibles et remises à jour périodiquement par le SIBA pour ses communes. Chaque service d'urbanisme a été doté d'un logiciel permettant de consulter toutes les informations et de renseigner facilement le public.

L'objectif est aussi de faciliter le montage de produits touristiques et d'apporter une aide à la décision. A ce jour, la stratégie de mise en œuvre du projet fait l'objet d'une opération pilote réalisée sur la commune de La Teste de Buch. Et demain...

Un SIG pour quoi faire ?

> Pour gérer l'urbanisme dans les communes

Un exemple de cadastre et PLU : commune BIGANOS

Légende : "consulter le cadastre numérique et visualiser le règlement d'urbanisme associé à une zone particulière du PLU. Ici, pour la commune de Biganos"

> Pour gérer les réseaux d'eaux usées

(*Mesure des profondeurs marines par sondage et traitement des données correspondantes en vue de déterminer la configuration du fond)

[Page 5/ LA PROMOTION TOURISTIQUE DU BASSIN]

Beau comme une image... mais pas seulement

Depuis 1996, le SIBA a étendu le champ de ses compétences à la promotion touristique du Bassin d'Arcachon. Il revient à chaque commune d'animer sa politique de développement et promotion touristique, mais le SIBA travaille en relation avec les Office de Tourisme pour contribuer à valoriser "l'identité du Bassin".

La valorisation de l'image du Bassin s'effectue au travers de campagnes de promotion par voie d'affichage ou de médias. Le SIBA participe également à des salons nationaux et internationaux et promeut des filières thématiques comme l'ostréiculture, le tourisme nature.

Les opérations marquantes en 2006 :

- > Sur les murs : l'affichage dans le métro parisien de 500 affiches 4X3 durant 7 jours au printemps.
- > A la télévision : un spot promotionnel de 12 secondes avec Jean-Pierre Papin.
- > Dans les journaux et magazines : des insertions publicitaires sont réservées dans différents supports écrits (Sud Ouest...)
- > Sur internet, le site www.bassin-arcachon.com est un portail d'entrée vers les Offices de Tourisme des 10 communes membres.

- > A l'étranger : le SIBA participe aux salons de Londres, Stuttgart, Bruxelles, Barcelone...

- > Dans les ports ostréicoles : des panneaux d'orientation sont et seront installés (dégustation et vente d'huîtres, itinéraires de balades...)

- > Auprès des journalistes : le service tourisme du SIBA anime et finance l'accueil des journalistes toute l'année en partenariat avec les Offices de Tourisme.

Le saviez-vous ?

Le SIBA édite le guide officiel du Bassin d'Arcachon en 160 000 exemplaires et en 4 langues. Ce document est accompagné d'une carte des déplacements, d'un calendrier...

Un chiffre

380 000 € pour la promo touristique du Bassin d'Arcachon ont été investis en 2006.

Trois questions à Philippe Perusat :

Maire d'ANDERNOS LES BAINS, Président de la Commission Tourisme du SIBA

La promotion touristique est-elle un enjeu pour le développement économique du Bassin d'Arcachon ?

les ports dits "communaux", il se concentre sur leur désenvasement.

Travaux fluviaux

Le dessablage de la Leyre est permanent. Pour éviter que les sédiments sableux se déposent dans le Bassin en trop grande quantité, un bassin de dessablage a été placé à l'aval de la confluence Lacanau/Leyre. Chaque année, 20 000 m³ de sable sont ainsi retenus, décantés puis retirés des eaux !

Travaux maritimes

Il s'agit principalement de désenvaser les ports du Bassin*. Ainsi, La Hume à Gujan, le Teich, les ports de Biganos, celui d'Audenge, de Lanton (à l'exception du port privé de Fontaine Vieille), d'Andernos-les-bains et d'Arès. Le SIBA y est maître d'ouvrage et a participé financièrement et techniquement à l'élaboration du schéma départemental de traitement des vases portuaires. A ce titre, le désenvasement du port d'Arès est une opération pilote devant faire l'objet d'un suivi scientifique par l'Université Bordeaux I et l'Université de Pau Pays de l'Adour.

* A l'exception des port d'Arcachon, géré par un EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial), de La Teste et de Gujan, sous la compétence du Conseil Général.

Trois questions d'enfants à Jean Guy Perrière

Maire d'ARES, Président de la Commission des travaux maritimes du SIBA.

"Dites monsieur, pourquoi cette année il y a plus de sable sur ma plage ?"

Louis, 6 ans de Pereire

Les plages subissent l'érosion. Pour que ces sites fragiles soient toujours aussi beaux, il est nécessaire d'y apporter du sable. La drague va donc en chercher sur les bancs exploitables, puis le dépose sur les plages. Par exemple, au printemps 2006, la plage Pereire a été réensablée avec 5000 m³ de sable.

"Dites monsieur, pourquoi y avait-il des machines sur ma plage au printemps ?"

Léa, 8 ans de Cassy-Lanton

Le SIBA entretient aussi les bords de plage. Par exemple, chez toi, à Cassy-Lanton, des machines ont enlevé une plante de type roseau (la Spartine Anglica) qui devenait gênante parce qu'elle se développait trop vite. Un épi a été planté sur la plage pour retenir le sable que l'érosion emporte. Cet automne d'autres travaux sont prévus devant le port de Cassy.

"Dites monsieur, que va-t-on faire pour enlever la vase de mon port ?"

Théo, 11 ans Arès

En octobre, le SIBA entamera des travaux pour retirer de la vase dans le port d'Arès. Une cale provisoire prendra place dans le fond du port. La vase sera transportée vers un bassin d'égouttage pour la faire sécher et la retraiter.

Le saviez-vous ?

La flotte du SIBA :

- > *La Moutchalette* : une drague de 25 m de long et 6 m de large. 6 marins y sont employés à plein temps et 600 000 euros sont nécessaires à son fonctionnement annuel.
- > *Le Mapouchet* : un remorqueur bi-moteur de 12 m.
- > *La Girouasse* : une vedette rapide de 5 m pour le transport du personnel
- > *Le Sibathus* : une vedette hydrographique de 7,50 m équipée pour restituer les données bathymétriques* sous la forme de cartes numérisées.

Hygiène Environnement et Santé du SIBA

Quel est l'objectif premier du Service d'Hygiène ?

Travailler avec la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, sur la base d'un protocole établi entre le Syndicat et l'Etat. Sa mission la plus importante est le contrôle de la qualité des eaux de baignade. Le Service d'Hygiène assure plus de 300 prélèvements au cours de la période estivale. Ces actions contribuent à la protection de la qualité du plan d'eau.

Justement, où en est-on avec la qualité des eaux de baignade ?

A ce jour, plus de 90 % des analyses permettent de conclure à une eau de bonne qualité. Résultat qui, selon les années, permet de classer 24 à 25 plages en catégorie A sur 27 plages contrôlées. Les deux ou trois autres plages sont en catégorie B. Autrement dit, toutes les plages du Bassin d'Arcachon sont conformes à la directive européenne de 1975 concernant la qualité des eaux de baignade.

Quels progrès peut-on encore espérer ?

Le SIBA continue à améliorer ses infrastructures. Je pense notamment au réseau d'assainissement ancien, à la lutte contre les odeurs, le traitement et l'évacuation des eaux pluviales.

Rappel

Lors de très fortes pluies, les réseaux d'assainissement sont parfois saturés et entraînent des débordements. C'est pourquoi il est de la responsabilité de chaque usager de respecter la réglementation en réalisant une stricte séparation des eaux usées et des eaux pluviales. Ces dernières doivent être infiltrées sur la parcelle ou le cas échéant, rejetées dans le réseau pluvial conçu à cet effet.

Des contrôles stricts seront engagés...

Un chiffre

Le SIBA participe aux dépenses du service de démoustication à hauteur de **50 % soit 110 000 euros par an.**

Service d'Hygiène

Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé

20, allées de Boissière

33980 Audenge

Tel : 05 57 76 23 23

Fax : 05 56 26 92 01

Mail : service.hygiene@siba-bassin-arcachon.fr

[Page 4 / LES TRAVAUX MARITIMES ET FLUVIAUX]

Des compétences maritimes et fluviales bien délimitées

La compétence "Travaux Maritimes" du SIBA s'exerce à la fois sur les parties fluviales et dans les zones portuaires du Bassin. Le Syndicat est chargé de l'entretien des chenaux par dragage et de leur balisage. Sur les plages, il est compétent pour le réensablement et, dans

d'assainissement qui profitent à l'ensemble des habitants du Bassin d'Arcachon.

A noter

Fuite, débordements, canalisations bouchées... qui contacter ? La SABARC, prestataire chargé d'effectuer l'entretien du réseau mis en place par la collectivité. Tel. 05 56 22 32 72.

Mieux comprendre

La Participation de Raccordement à l'Egout (P.R.E.)

Qu'est-ce que c'est ? La P.R.E. ou Participation de Raccordement à l'Egout est exigée en plus des frais de branchement, mais uniquement auprès des propriétaires d'immeubles construits après la réalisation du collecteur d'assainissement et qui évitent ainsi la dépense d'une installation d'assainissement autonome.

Comment ça marche ? La collectivité récupère une PRE auprès des constructeurs. Elle est fondée juridiquement sur les autorisations de construire ou de lotir. Son paiement n'est exigible qu'après raccordement.

Qui fixe les tarifs ? Le Comité du SIBA, une fois par an.

Pour une habitation familiale (pavillon), le montant est actuellement de 1110 euros.

En 2005, le produit de la PRE était de 1,6 millions d'euros. Chaque année, cette recette est entièrement réinvestie en dépenses pour l'assainissement.

[Page 3 / LE SERVICE HYGIENE ET DE SANTE PUBLIQUE]

L'environnement sous contrôle

Le Service d'Hygiène et de Santé du SIBA est né en 1973, à l'initiative des élus des villes du Bassin d'Arcachon. Il était urgent de s'associer pour protéger les eaux du Bassin, ressource essentielle pour tous. Aujourd'hui, la santé publique et l'environnement restent les priorités du service. Mais le contexte est difficile : il faut concilier des intérêts apparemment contradictoires comme le maintien de l'ostréiculture, le développement de l'activité industrielle, la croissance de l'urbanisation et l'explosion des activités touristiques...

Le tour du service en 9 activités...

- > L'urbanisme (instruction des demandes d'autorisation de lotir, de permis de construire, etc.)
- > L'hygiène du cadre de vie et de l'habitat (habitat insalubre, présence de plomb, d'amiante, etc.)
- > Les plaintes de voisinages et nuisances sonores
- > L'hygiène alimentaire (contrôle des établissements de restauration scolaire et de vacances, etc.)
- > Le suivi sanitaire des campings
- > Les campagnes de dératisation et participations financières aux opérations de démoustication
- > L'assainissement collectif et non collectif (contrôles du raccordement des constructions, etc.)
- > La protection de l'environnement (contrôle de l'assainissement des eaux pluviales, etc.)
- > Le contrôle de la qualité du milieu (contrôles des eaux de surface, eaux usées, eaux douces, eaux de baignades, etc.)

Trois questions à Christian Gaubert

Maire de LANTON et Conseiller Général du canton d'AUDENGE, Président de la Commission

Deux stations à la pointe de la technologie

Le SIBA est habitué aux records ! Après avoir édifié un réseau d'assainissement des eaux usées de près de 1000 km tout autour du Bassin, il investit 40 millions d'euros dans la construction de deux nouvelles stations d'épuration dernier cri à La Teste-de-Buch et à Biganos... Dans un souci d'amélioration constante de la qualité des eaux.

La station de La Teste permettra de traiter les effluents urbains des 4 communes du sud Bassin. Celle de Biganos traitera les eaux usées issues des 6 communes du nord Bassin.

Elles rempliront deux objectifs : traiter plus longtemps et traiter mieux !

En effet, le SIBA se projette dans l'avenir et anticipe l'augmentation de la consommation d'eau qui ira de pair avec celle de la population. Les stations permettront de traiter les eaux usées pendant les 25 années à venir.

D'autre part, ces deux nouvelles stations traiteront la pollution dissoute dont l'azote et le phosphore, grâce des système biologiques haute performance. Les unités anciennes, à fonctionnement physico-chimique, sont incapables de tels résultats...

Encore plus exigeants que les normes légales en matière d'assainissement, les élus ont décidé qu'il fallait traiter les eaux avec des lampes à ultra violet. Ce système ne laisse aucune chance aux bactéries : il détruit les germes pathogènes et garantit une eau de baignade propre et saine. Un avantage non négligeable, surtout en période estivale !

Les travaux des deux stations ont débuté en même temps en 2005 et devraient être achevés avant l'été 2007.

Le SIBA en chiffres

- > 1 000 km de tuyaux qui pourraient relier Arcachon à Amsterdam.
- > 388 postes de pompages. 1000 pompes en service
- > 61 300 abonnés
- > 4 stations (Biganos, Gujan, Le Teich, La Teste-Arcachon, La Teste-Cazaux)
- > 5 bassins de rétention
- > 60 000 m³ d'effluents épurés rejetés au Wharf de la Salie, par jour.
- > Un patrimoine de 450 millions d'euros.

Le saviez-vous ?

Combien coûte l'assainissement sur votre facture d'eau ?

L'usager reçoit deux factures d'eau par an. L'une avec le relevé du compteur et l'autre avec une estimation intermédiaire de la consommation du foyer. Sur chacune de ces factures, on distingue la part d'eau potable et celle consacrée à l'assainissement. La section "eau potable" est divisée entre la commune (propriétaire des ouvrages) et le délégataire du Service de l'eau (exploitant des ouvrages).

Pour l'assainissement, même système : une part revient au SIBA, l'autre à la société SABARC, qui exploite les ouvrages syndicaux.

La part "assainissement" représente environ 45 % de la facture HT (part fermière et syndicale confondues). En 2005, la part syndicale représentait 7,6 millions d'euros tandis que la part fermière s'élevait à 4,75 millions d'euros.

L'argent perçu par le SIBA est aussitôt réinvesti dans la construction et l'amélioration des ouvrages